



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 26 juin 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 18 juin 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 63
Nombre de procurations : 20

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Guillaume RUET	Madame Delphine BLAYA
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Laurent GOBET	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Jean-François DODET	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine GOZZI
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Christine MARTIN	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Céline TONOT	Madame Laurence GERBET	Monsieur Adrien GUENE
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CAMBILLARD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Stéphanie MODDE	
	Monsieur Olivier MULLER	

Membres absents :

Madame Céline RENAUD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Monsieur Marien LOVICH
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM
	Monsieur Jean-François COURGEY pouvoir à Madame Delphine BLAYA
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Caroline JACQUEMARD
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Madame Catherine VICTOR
	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER pouvoir à Monsieur Patrick CHAPUIS
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Cyril GAUCHER pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
Concours Manga Kumamoto

Dans le cadre du partenariat entre Dijon Métropole et le département de Kumamoto au Japon, une semaine « Dijon Bourgogne » est prévue du 22 au 29 octobre prochain à Kumamoto. L'accord de coopération, signé en octobre 2023 à Dijon, porte sur 1/ le secteur agro-alimentaire et la gastronomie ; 2/ le tourisme ; 3/ les parcs et jardins ; 4/ la recherche scientifique et les partenariats d'enseignement supérieur.

La programmation de la semaine inclura :

- la promotion de la gastronomie et des Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV) de Dijon;
- le renforcement du dialogue entre artistes et écoles d'arts (participation de l'ENSAD) ;
- des accords universitaires (UBE, ENSAD) et le renforcement des échanges avec les établissements d'enseignement supérieur (participation de la BSB);
- la promotion de l'attractivité touristique de Dijon ;
- l'organisation du 3ème symposium scientifique sur la fermentation.

La préparation de cette semaine a fait l'objet de réunions dédiées lors du déplacement organisé à Kumamoto du 12 au 20 avril 2025. Cette mission au Japon (Tokyo, Osaka et Kumamoto) a permis notamment de promouvoir les atouts de Dijon-Bourgogne dans le secteur agro-alimentaire (en particulier à l'occasion de l'Exposition universelle d'Osaka), mais aussi de resserrer les liens unissant Dijon au département de Kumamoto, suite à la première « Semaine du Japon à Dijon » qui s'est tenue en octobre 2023. Le gouverneur de Kumamoto, M. Kimura, a exprimé beaucoup d'enthousiasme sur la préparation de la semaine « Dijon Bourgogne », et ses équipes sont fortement mobilisées pour contribuer à son succès.

Compte tenu de la popularité du partenariat avec Kumamoto auprès du grand public, et notamment des 18-30 ans, il apparaît important d'entretenir la dynamique initiée à l'occasion de la première semaine du Japon, et d'associer les dijonnais à ce prochain événement.

Pour diffuser et fêter cet événement et ce partenariat fructueux, la Métropole de Dijon souhaite organiser le concours suivant :

- Concours de dessin/planche manga : « En vous inspirant de l'univers de Kumamoto, vous réaliserez un dessin/une planche dans le style manga dans lequel un personnage original est mis en situation dans la métropole de Dijon ».

Le concours fera écho à la dimension artistique de la programmation de la semaine, notamment à travers la participation de l'ENSAD pour approfondir les échanges avec les universités de Sojo et Kumamoto, et mettre en œuvre des actions de promotion d'échanges entre artistes de Kumamoto et de Dijon. L'ENSAD sera associée à l'organisation de ce concours dans le cadre du jury.

Pour le concours, il est prévu de récompenser quatre lauréats, qui recevraient les prix suivants :

- pour le 1^{er} prix un lot d'une valeur marchande initiale de 300 à 600€
- pour le 2^e prix, une carte cadeau représentant un an de consommation de Bubble tea, offerte par une boutique partenaire de Dijon
- pour le 3^e prix, une figurine « One Piece - SHANKS DIVINE DEPARTURE FIGUARTS ZERO » d'une valeur de 140€ offerte par une boutique partenaire de Dijon
- pour le 4^e prix, une figurine de Luffy, personnage principal de One Piece, ainsi que deux étiquettes à bagages en forme de Kumamon, offertes par une boutique partenaire de Dijon.

Le règlement du concours est annexé au présent rapport.

Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :

- **de décider**, dans le cadre du partenariat avec Kumamoto, l'organisation, par la Métropole de Dijon du concours dans les conditions proposées;
- **d' approuver** le règlement du concours, annexé au présent rapport, et d'autoriser Monsieur le Président à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à récompenser les lauréats par la remise des prix proposés ;
- **de dire** que le financement de l'achat du premier lot sera pris sur les crédits 2025.

SCRUTIN	POUR : 83	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 20 PROCURATION(S)	